



Le projet SERAFIN-PH : quels impacts pour les accompagnements de demain ?

Contexte :

Depuis la loi du 2 janvier 2002, le champ médico-social a été impacté par de nombreuses réformes visant recherche d'efficacité et plus grande prise en compte des besoins des personnes.

Aujourd'hui, ce mouvement s'accélère autour de nombreuses réformes intriquées entre elles : RAPT, généralisation des CPOM, tableau de bord ANAP, systèmes d'information partagés, réforme des autorisations et de la tarification... C'est dans ce contexte que la mission SERAFIN-PH est lancée fin 2014. Elle dessine un nouveau paysage conceptuel et accompagne l'orientation des politiques publiques en faveur de parcours inclusifs.

Objectifs

- Comprendre l'origine et le contexte plus général dans lequel s'inscrit le projet de réforme SERAFIN-PH
- Connaître le contenu du projet de réforme SERAFIN-PH, son calendrier et son articulation avec les autres chantiers en cours pour permettre au secteur d'anticiper sa mise en œuvre
- Se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures des besoins et des prestations et ses divers usages
- Anticiper les évolutions à prévoir dans la gouvernance et accompagner les équipes au changement

Programme

SEQUENCE ASYNCHRONE (temps estimé 30 min)

- Ouverture du parcours
- Vidéo introductive
- Contexte et émergence du projet SERAFIN-PH
 - Comprendre l'origine du projet SERAFIN-PH
 - Le rapport « Zéro sans solution » et la démarche RAPT

CLASSE VIRTUELLE (2h30)

- Le projet SERAFIN-PH : objectifs, périmètre et phases de déploiement
 - Les contours de la réforme et l'avancée des travaux
 - Comprendre et appréhender les enjeux de la réforme
 - Le découpage progressif de la réforme en 2 volets distincts : la nomenclature / la réforme de la tarification

Date(s) et lieux :

du 28 mars au 6 avril – classe virtuelle

Durée :

7 heures estimées

30 mars : 9h à 11h30 et 6 avril de 9h à 11h30

+ 2 heures estimées de temps de travail personnel asynchrone

Tarif (hors repas) :

Adhérent : 325 € - non adhérent : 425 €

Inscriptions jusqu'au 8 mars 2023

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Administrateur, directeur, chef de service, personnes en situation d'encadrement et/ou en charge du projet Formation sans prérequis.

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Mise à disposition de ressources pédagogiques, dont supports de présentation. Illustration par des cas concrets et échanges avec les participants. Une attestation de formation sera délivrée à l'issue de la formation

Méthodes et modalités d'évaluations :

Évaluation des acquis en cours de formation par exercices en inter session avec feedback auprès des stagiaires, quizz. Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

Uriopss Grand Est - 80 avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg - Tél. : 03 88 75 06 34 - Fax : 03 88 65 80 07

secretariat@uriopss-grandest.fr / www.uriopss-grandest.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44 67 064 6867 auprès du préfet de région Grand Est. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. N° SIRET 852 510 411 00014

- Etat d'avancement du volet tarifaire de SERAFIN-PH
- Faire le lien entre le projet de réforme SERAFIN-PH et les autres chantiers nationaux

SEQUENCE ASYNCHRONE (travail personnel -temps estimé 1h30)

- La nomenclature des besoins et prestations
 - La nomenclature des besoins et des prestations et les travaux connexes
 - Appréhender les différents besoins et prestations
 - Etudes médico-économiques
 - La participation des personnes en situation de handicap
 - Exercice en lien avec la nomenclature des besoins et prestations et remise d'un corrigé

CLASSE VIRTUELLE (2h30)

- La nomenclature des besoins et prestations
 - Les éléments et les notions clés de la nomenclature des besoins et des prestations
 - Connaître les différents usages possibles des nomenclatures : les exemples d'utilisation
 - Manipuler les composantes : le jeu de la nomenclature
 - Comment mettre en travail la nomenclature au prisme des projets : s'approprier la nomenclature
 - Clôture du parcours

Intervenants :

Floriane DAMIAO,
Conseillère technique Personnes âgées/Personnes en situation de handicap, Uriopss ARA

Capacité maximum :

10 personnes maximum

Nombre minimum de participants :

6 personnes

Parcours de formation mutualisé, en partenariat avec :



Spécificités de la formation à distance :

Moyens et méthodes pédagogiques :

Classe virtuelle de 7 heures, incluant des exercices d'application, des simulations ou des études de cas.

Moyen d'assistance technique lors des séquences de formation à distance :

Un contact sera adressé au participant afin de l'aider en cas de problèmes techniques lors de la connexion ou de l'utilisation des outils de formation à distance. Il est pour cela demandé de se connecter 15 min avant le début effectif de la classe virtuelle.

Modalités d'assistance pédagogique lors des séquences de formation à distance :

Des pages de questions-réponses sont prévues avec le formateur. Les difficultés rencontrées lors des travaux à réaliser entre les séquences de classe virtuelle seront discutées en début de séquence de classe virtuelle.